



## Assurance prévoyance : des pistes pour mieux protéger les Français

Premier assureur santé de France, le groupe Vyv souhaite améliorer « la prévoyance des actifs ». Il publie, ce jeudi, un livre blanc où sont proposées 25 mesures, dont la mise en place d'un socle minimal de garanties.

**R**éforme des retraites, nouvelle protection sociale complémentaire des fonctionnaires, élargissement du panier de soins « 100 % santé »... L'actualité est riche sur le front de la protection sociale. Un sujet a en revanche du mal à sortir de l'ombre : la prévoyance. Ce terme désigne les assurances complémentaires (décès, emprunteur, garantie des accidents de la vie...) qui couvrent les individus, et leurs proches, en cas d'incapacité temporaire, invalidité ou décès. « 77 % des Français souhaitent que l'amélioration de la couverture prévoyance des actifs soit intégrée aux débats de société actuels », affirme le groupe Vyv, premier assureur santé de France, qui s'appuie sur un sondage réalisé par Viavoice auprès de 1.000 personnes en janvier.

Une manière d'appuyer les revendications de Vyv. Le groupe qui réunit Harmonie Mutuelle et la MGEN publie, ce jeudi, un livre blanc pour améliorer « la prévoyance des actifs », en partenariat avec la FNATH, l'association des accidentés de la vie. Y sont listées 25 propositions financières, techniques ou sociales pour améliorer la protection des Français.

### Rendre le sujet visible

Principale idée, testée au dernier congrès de la Mutualité française : « consacrer au moins 1,5 % de la masse salariale ou des revenus à la prévoyance ». Cela permettrait de financer, pour un coût moyen de 26 euros par mois et par actif, un socle minimal de couverture décès (capital égal à un an de revenus nets) et invalidité (maintien de 70 % des revenus). Ce seuil de 1,5 % alignerait tous les travailleurs sur le régime des cadres, en vigueur depuis 1947. La mesure est censée combler une partie du fossé de l'imprévoyance. Deux salariés sur 10 ne sont pas couverts, et la moitié insuffisamment, selon Vyv, qui chiffre à 15 milliards d'euros par an le manque de prestations servies aux victimes d'aléas de la vie.

Encore faut-il que syndicats et patronat se saisissent du dossier. En période de forte inflation, le sujet chaud du moment est surtout le pouvoir d'achat immédiat, via la négociation salariale ou des avantages en nature. Pour rendre le sujet visible, « nous souhaitons la mise en place d'un relevé d'information annuel de pré-

voyance, y compris pour les chômeurs, qui permettrait à chacun de connaître ses garanties », avance Catherine Touvre, directrice générale d'Harmonie Mutuelle et de l'assurance et protection sociale à l'échelle de Vyv. Une personne sur deux sondées par Viavoice se déclare mal informée et plus de la moitié ne connaissent pas leurs garanties prévoyance.

En dehors de quelques avancées comme les contrats Madelin en 1994 pour les travailleurs non salariés, « il n'y a pas eu de réels progrès sociaux en matière de prévoyance depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, regrette Eric Jeanneau, président de la commission risques vie et épargne de Vyv. Le taux d'équipement et les garanties ont peu progressé. Les Français se croient couverts par leur complémentaire santé ou par l'Etat providence pour les risques lourds, ou sont dans le déni car ils ne veulent pas songer aux accidents de la vie. »

Tout en défendant son caractère non lucratif et social, accentué par la crise sanitaire, Vyv souhaite améliorer sa part de marché en prévoyance, où il pointe seulement à la cin-

quième place. Si les professeurs sociétaires de la MGEN ont un contrat couplé santé-prévoyance, seuls 20 % des assurés santé d'Harmonie Mutuelle sont aussi couverts en prévoyance. Augmenter le nombre de contrats permettrait de mutualiser davantage les risques... et les coûts des spécialistes de la santé-prévoyance. Le report de l'âge légal de départ à la retraite pourrait en effet augmenter les prestations servies de « plu-

sieurs milliards d'euros » compte tenu de la santé plus fragile des travailleurs seniors, avancent des assureurs, sans pouvoir encore faire un chiffre précis.

D'ores et déjà, le manque de rentabilité des contrats collectifs d'entreprises, grevés par les arrêts maladie post-Covid, a poussé AG2R La Mondiale et Aésio à annoncer des plans d'économies. Quant à la réforme de la protection sociale

complémentaire des fonctionnaires (PSC), elle met sous pression les mutuelles des agents publics jusque-là spécialistes des contrats individuels, comme la MGEN qui va supprimer 800 postes. Tous lorgnent les futurs appels d'offres d'assurance-santé des ministères... où la prévoyance est pour le moment laissée de côté. ■

*par Amélie Laurin*

